



### FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS (MONTRÉAL) INC.

1663, avenue Laurier Est, Montréal QC Canada H2J 1J3 | 514-527-9060  
[acfm@videotron.ca](mailto:acfm@videotron.ca)

#### Le mot de la présidente



Virginie Beaudet

Chers membres, très chers amis,  
 Dans le dernier bulletin *Entre Nous*, paru fin mai début juin, Miko MAHJOUBI s'est adressé ainsi à vous en tant que président de la Fédération : « La Fédération des Anciens Combattants français de Montréal sera toujours là pour vous. » Par cette phrase, il rappelait certes la mission fondamentale de la Fédération, mais il voulait aussi s'assurer que tout le legs laissé par les présidents précédents se perpétue.

Ayant décidé de quitter la présidence après l'assemblée générale annuelle et après avoir tout mis en bon ordre, Miko m'a remis, à titre de vice-présidente, les rênes de la Fédération. Il évoquait en effet depuis plusieurs mois son souhait de quitter la présidence pour relever de nouveaux défis. Bien sûr, personne au conseil ne voulait le voir partir tant il était apprécié. C'est donc lui seul qui a décidé du moment de son départ. Comme présidente par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, j'assumerai donc cette responsabilité, avec l'aide du conseil de la Fédération. D'ailleurs, c'est avec cette formidable équipe que la Fédération pourra assurer la pérennité de sa mission.

Miko a été un président remarquable de par son engagement lors de son mandat entamé en pleine pandémie de Covid. Tout en étant président de la Fédération, il a aussi été un directeur hors pair de la Maison du Combattant. Ses efforts soutenus ont permis à nos installations de l'avenue Laurier de faire peau neuve et d'accueillir de nouveaux membres, parmi lesquels des légionnaires de l'Amicale des anciens de la Légion étrangère au Canada.

Par ailleurs, l'équipe du conseil demeure très dynamique et garde toujours un œil vigilant sur tous les sujets touchant le bien-être des membres de notre Fédération.

Suite à la page 8

#### Cotisations 2025

Nous sommes déjà en septembre. Il n'est pas trop tôt pour penser à payer votre cotisation pour 2025. La Fédération a besoin de cette rentrée de fonds pour bien fonctionner et ainsi donner les services nécessaires aux anciens combattants. La Fédération accepte aussi les dons et legs, et remet un reçu pour fins fiscales. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à la Fédération (514-527-9060) ou à notre trésorier André CHIND (438-490-8892) .

**Pour consulter le bulletin en couleur, rendez-vous sur notre site :**

**[www.ancienscombattants-montreal.com](http://www.ancienscombattants-montreal.com).**

**Cliquez sur la rubrique "Entre nous" et ensuite sur le bulletin en format PDF.**

## Cérémonie commémorative des 8 mai 1945 et 6 juin 1944 «À nous le souvenir, à eux l'immortalité»

Par François LUBRINA  
Président de la Fondation  
Vice-président par intérim de la Fédération



Le samedi 11 mai 2024, devant le Monument aux Morts français et aux Volontaires canadiens de l'Armée française du parc La Fontaine à Montréal, s'est déroulée, à 11 h, la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement allié en Normandie, et celle aussi du 79<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde

Guerre mondiale. En effet, ce mémorable Jour J du débarquement, sur les 14 000 soldats canadiens qui prirent part aux combats, 381 d'entre eux laissèrent leur vie sur la plage Juno.

Organisée par le Consulat général de France à Montréal, en étroite collaboration avec notre Fondation et notre Fédération, cette émouvante et magnifique cérémonie s'est déroulée devant une assistance très nombreuse.

Trois régiments canadiens engagés dans ces meurtriers combats avaient envoyé des détachements :

- le régiment de Maisonneuve, commandé par le Lt-colonel Adam BAXTER;
- le régiment de la Chaudière, venu tout spécialement de Lévis, commandé par le Lt-colonel Bruno GILBERT;
- le régiment des Fusiliers Mont-Royal, commandé par le Lt-colonel Serge TURCOTTE.

Un piquet d'honneur, composé d'élèves-officiers de l'École de l'Air et de l'Espace, avait été disposé devant le Monument aux Morts.

Quatre dormeurs, en uniforme d'époque, furent placés aux quatre coins du monument.

C'est avec beaucoup d'émotion, de maîtrise et de panache aussi, que notre consule générale, Madame Marie LAPIERRE, passa préalablement en revue les troupes placées sous le commandement de la capitaine Éline JEAN qui l'accompagnait.

On pouvait noter la présence du corps diplomatique et consulaire avec des ambassadeurs et des consuls généraux venus en grand nombre.

Lors de son discours qui suivit l'allocution de M. Sterling DOWNEY, représentant de la Ville de

Montréal, Madame LAPIERRE rendit un ardent hommage aux milliers de soldats canadiens venus mourir sur le sol français pour libérer notre pays. Elle conclut par cette déclaration : «De la guerre, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon.»



Suite à la page 7

### Présentation de couteaux

Pour le plaisir des membres réunis ce mercredi 12 juin, Gérard SOLESME, membre de la Fédération, nous a généreusement fait partager sa passion pour les couteaux en apportant sa collection : quelque 500 couteaux en provenance de 30 pays répartis sur les cinq continents.

Chacun de ces couteaux a sa petite histoire et tantôt rappelle un site historique, tantôt reflète les coutumes ou les conditions économiques et artisanales d'un pays, tantôt encore est le résultat d'une trouvaille, à moins qu'il ait fait l'objet d'un cadeau.

La France se distingue par le nombre de ses couteaux régionaux aux noms propres devenus communs : tonnelier, thiers, yatagan, opinel, nontron, laguiole. Avec Thiers comme capitale, elle est aussi reconnue mondialement pour la qualité de sa coutellerie.





Virginie Beaudet

## Le 14 juillet 2024 à la Maison du Combattant

C'est par un magnifique dimanche ensoleillé que la Maison du Combattant a reçu une cinquantaine de convives à l'occasion de son traditionnel repas du 14 juillet. Notre cheffe cuisinière Marie-Paule et sa dynamique équipe de fidèles bénévoles ont su, comme en chaque occasion, nous offrir un repas de qualité servi dans la convivialité, l'efficacité et la bonne humeur.

Malgré le dôme de chaleur et d'humidité qui écrasait Montréal depuis plusieurs jours, les innombrables entraves à la circulation sur l'avenue Laurier, sans oublier les soucis de santé des uns et des autres, toutes les réservations

ont été honorées ! Les participants se sont retrouvés, ravis d'être là en cette occasion patriotique et des plus festives. D'ailleurs, avec la décoration tricolore de circonstance, les flonflons de la sono, les odeurs des baguettes fraîchement coupées, le vin rouge et les délicieux plats au menu, on se serait cru quelque part dans un petit village de France un jour de Fête nationale !

*La Marseillaise* a été entonnée en chœur et avec ferveur au dessert. Ce dernier consistait, entre autres, en un immense gâteau au chocolat savamment décoré des célèbres monuments de Paris ville olympique, offert par Michèle PALACCIO, une des dévouées bénévoles de notre Fédération. Le mousseux a accompagné ce délice, au grand bonheur de toutes et de tous.

Mission accomplie, donc, pour cette fête nationale 2024 : tous les ingrédients étaient très heureusement réunis pour un repas du 14 juillet des plus réussis et des plus sympathiques. Merci à tous les bénévoles qui ont assuré une prestation à la hauteur des attentes des participants qui se sont déplacés, parfois d'aussi loin que l'Ontario.

Un merci tout particulier à cette généreuse et très discrète donatrice qui aura permis d'offrir aux membres de la Fédération un repas exceptionnel au coût des repas du mercredi.

Avis à ceux qui n'ont pu venir et à ceux qui y étaient et qui ont beaucoup apprécié : venez nombreux pour célébrer le 14 juillet 2025 à la Maison du Combattant. On vous y attend avec plaisir.



Voir plus de photos aux pages 5 et 8



**CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE  
LA FÉDÉRATION POUR  
SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE  
ET DÉCEMBRE 2024**



**Virginie Beaudet**

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p>Réunion du conseil : mercredi 18 septembre</p> <p>Célébration de la Saint-Michel (fête des parachutistes) : mercredi 25 septembre</p>	<p>Réunion du conseil : mercredi 16 octobre</p> <p>Repas de l'Halloween: Mercredi 30 octobre</p>	<p>Cérémonie pour l'armis- tice de la guerre 1914- 1918 : dimanche 10 no- vembre à 11 h au Monu- ment aux Morts du parc La Fontaine.</p> <p>Repas à midi à la Maison du Combattant, suivi de l'inauguration de la salle Pierre Betoul</p> <p><b>Fermeture le mercredi 13 novembre</b></p> <p>Réunion du conseil : mercredi 20 novembre</p>	<p>Journée du Souvenir des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie: mercredi 4 décembre à 11 h au Monument aux Morts du parc La Fontaine, puis repas à midi à la Maison du Combattant</p> <p>Réunion du conseil : mercredi 11 décembre</p> <p>Repas de Noël : Mercredi 18 décembre</p> <p><b>Fermeture de la Maison du Combat- tant pour les fêtes: du jeudi 19 dé- cembre au mardi 7 janvier</b> Reprise des activités le <b>mercredi 8 janvier 2025</b></p>

Suite de la page 4 Repas du 14 juillet





Jean-Marie MÉNAGER

### Mers-el-Kébir (3 juillet 1940—3 juillet 2024)

Il y a 84 ans, la fin tragique du cuirassé « La Bretagne »  
En souvenir d'un marin quartier-maître mécanicien

Il devait faire au moins 40 degrés ce 3 juillet 1940 à Mers-el-Kébir (Le grand port), le port militaire d'Oran. Une température normale en cette saison en Algérie. La rade de Mers-el-Kébir abrite depuis deux mois une escadre de la marine nationale française, commandée par le vice-amiral Marcel Gensoul. Ces navires de guerre sont en état de combattre. L'armistice est signé depuis quelques jours seulement, le 22 juin. L'escadre, presque intacte, s'est mise à l'abri en sécurité dans un territoire français non occupé par les Allemands. Le vice-amiral Gensoul attend les ordres du nouveau gouvernement Pétain, qui s'installe progressivement dans la ville de Vichy. Il sait qu'une condition de l'armistice exige que la flotte soit désarmée sous le contrôle des autorités allemandes. Les Britanniques craignent de voir cette marine française reprise par les Allemands, malgré les assurances réitérées que la flotte ne sera pas livrée. Cependant Londres doute des capacités françaises à résister à un éventuel coup de force allemand. Ne pouvant assumer ce risque (et pour d'autres considérations que les historiens expliqueront bien plus tard), le premier Ministre britannique ordonne à la Royal Navy de « neutraliser » la flotte française.

C'est donc sur son ordre que l'amiral britannique James Somerville se présente devant Mers-el-Kébir au matin du 3 juillet 1940. Immédiatement il exige du vice-amiral Gensoul de rejoindre les Britanniques ou de saborder ses navires ou alors de les désarmer dans un port neutre (aux Antilles ou aux États-Unis). Pourquoi Gensoul refuse-t-il de recevoir l'émissaire britannique ? Pourquoi pense-t-il que les Britanniques font un coup de bluff ? Pourquoi n'applique-t-il pas les ordres secrets reçus de l'amiral Darlan de saborder ses navires ? Pourquoi les échanges entre Gensoul et le gouvernement de Vichy s'éternisent ? Pourquoi Gensoul consent-il enfin à recevoir l'émissaire britannique et à se saborder, tout en mettant sa flotte en ordre de combat et en préparant sa sortie de la rade ? Pourquoi enfin un message, reçu en clair sur les ondes, émanant du vice-amiral Le Luc (adjoint de l'amiral Darlan) informe-t-il Gensoul que les escadres françaises de Toulon et d'Alger vont lui porter secours ? Décision incompréhensible car l'armistice est signé.

Pour les Britanniques ayant intercepté le message, c'est l'échec. L'amiral James Somerville doit donc agir. À 16h59, la Royal Navy ouvre le feu. Deux premiers obus de 381 mm touchent le bâtiment La Bretagne sous la ligne de flottaison, puis explosent dans la chaufferie, détruisant ses machines et ses outils de communication interne. Le navire gîte alors de 40° à tribord et prend l'eau par l'arrière. À 17h06, deux autres obus frappent le cuirassé, cette fois au centre. Trois minutes après, une explosion interne secoue La Bretagne, et le navire chavire sur tribord en quelques secondes. Son commandant Le Pivain avait pourtant tenté d'échouer le cuirassé pour éviter sa perte définitive, mais le bâtiment avait perdu sa capacité de manœuvrer. L'ordre d'évacuation est donné, mais la rupture des communications causée par le premier obus fait que de nombreux marins ne recevront pas cet ordre.

Le lieutenant de vaisseau Jean Boutron indique : « *La fumée maintenant nous masque tout; la Bretagne se couche. Je suis obligé d'enjamber la rambarde, de me tenir en dehors pour rester debout. Le commandant en fait autant, où sont les autres officiers ? .... Et puis, d'un seul coup, la gîte prend son élan. J'éprouve presque un soulagement : nous allons donc chavirer avant de sauter... Le bateau tourne maintenant. Il paraît tressaillir, perdre son équilibre puis, brusquement, chavire en s'enfonçant.* »

Alors que le cuirassé chavire, il explose, couvrant la zone d'une épaisse fumée. Les causes de cette explosion demeurent difficiles à déterminer, les munitions de 340 mm de la tourelle centrale n'ayant pas explosé. Le capitaine de vaisseau Collinet, depuis le cuirassé Le Strasbourg, témoignera.

Suite à la page 7

Suite de la page 2 Commémoration des 8 mai 1945 et 6 juin 1944

De nombreux élèves, des membres du corps enseignant et les proviseurs des collèges Marie-de-France et Stanislas étaient aussi présents. La chorale de nos deux établissements français entonna avec ferveur le *Ô Canada* suivi de *La Marseillaise*. Victoria et Alexis, deux très jeunes élèves, accompagnés de notre Attaché défense, le colonel Bruno HELUIN, et de notre Attaché de sécurité intérieure, le colonel Charles HUGONET, déposèrent la toute première couronne. Ils furent suivis par les nombreuses délégations diplomatiques, consulaires, militaires, gouvernementales et associatives avec leurs gerbes ou couronnes de fleurs.

La Consule générale de France, selon l'ordre diplomatique inversé, accompagnée de notre consule générale-adjointe Madame Géraldine CHERUBINI-ESCALES, déposa en tout dernier une magnifique couronne de fleurs.

De mémoire d'Anciens combattants, jamais notre Monument aux Morts n'avait autant été fleuri.

Déchirant un silence recueilli, le sergent Victoria HEBBARD interpréta, au clairon, un ardent *Last post* suivi d'une très poignante *Sonnerie aux Morts*.



Le caporal-chef Martin MORIN lut l'*Acte du souvenir*.

Après les photos souvenir, un vin d'honneur, servi sur place au parc La Fontaine, était offert par notre consule générale aux participants à l'issue de la cérémonie.

À 13 h 30, un excellent déjeuner, préparé par notre cheffe Marie-Paule LAVOIE, a réuni de nombreux convives à la Maison du Combattant de l'avenue Laurier.

Plusieurs officiers, dont le Lt-colonel Bruno GILBERT, et sous-officiers, furent cordialement invités à prendre place aux côtés du président de notre Fédération Miko

MAHJOUBI et du président de l'Amicale de la Légion étrangère Jean-Paul BERTRAND.

Invitée d'honneur, notre consule générale, Madame Marie LAPIERRE, laquelle avait eu la délicatesse d'apporter d'excellentes bouteilles de vin, remercia et félicita vivement, avec sa courtoisie et son élégance habituelles, tous les participants et organisateurs, ainsi que notre vice-présidente Virginie BEAUDET, de cette remarquable cérémonie.

Crédit des photos: Christine BOURGIER

Suite de la page 6 Mers-el-Kébir

« L'arrière du cuirassé *La Bretagne* est disloqué, enveloppé par les flammes. L'acier est rougi par la chaleur. La cheminée arrière crache un mélange de fumée noire et orange et de débris. Des morceaux de métal et de corps humains nous tombent dessus. »

Pour le seul cuirassé *La Bretagne*, le bilan des tués sera : 36 officiers, 151 officiers mariniers et 825 quartiers-maîtres et matelots. Seuls 308 marins survivront.

Le corps du quartier-maître mécanicien Pierre Marie Joseph Allard ne fut jamais retrouvé. Il est mort pour la France le 3 juillet 1940 à Mers-el-Kébir. Il avait 22 ans. C'était un cousin de mon père.

Nos livres d'histoire parlent de la « bataille de Mers-el-Kébir », mais dans les faits ce fut un carnage sans combat.

Suite de la page 1 Le mot de la présidente

Voici un rappel par ordre alphabétique des conseillers et de leurs responsabilités :

**André BABKINE**, nouveau porte-drapeau de la Fédération, en remplacement de **Marcel NOËL** qui a toujours répondu présent, tout en étant impeccable dans chacune de ses prestations. Merci Marcel !

**Virginie BEAUDET**, présidente par intérim et secrétaire

**Pascale BOUTRY**, responsable du bulletin *Entre Nous*

**André CHIND**, trésorier et directeur par intérim de la Maison du Combattant

**François LUBRINA**, président de la Fondation française pour les anciens Combattants et victimes de guerre et vice-président par intérim de la Fédération

**Jean-Marie MÉNAGER**, analyste de données et responsable de la liste des membres. Il comble le poste de conseiller laissé vacant par **André VANDERSTEENEN**.

**Anne-Marie PONCEBLANC**, responsable du bar et du service à la clientèle.

En périphérie du conseil, évolue notre cheffe cuisinière, toujours très occupée aux fourneaux, **Marie-Paule LAVOIE**. Sans elle, les repas savoureux du mercredi n'existeraient pas. Mais n'oublions pas nos fidèles et toujours dévoués bénévoles qui, beau temps, mauvais temps, œuvrent au service des repas dans la bonne humeur. Pour n'en nommer que quelques-uns parmi tant d'autres : **Guyline DEMONTIGNY**, **Francis DE RISSEAU**, **Michèle PALACCIO**, **Simone POIRIER** ainsi que **Catherine** et **Nathalie PONCEBLANC**. Merci à tous nos bénévoles pour leur contribution des plus appréciées à la réussite des repas à la Maison du Combattant.

Pour conclure, la Fédération est mieux armée que jamais avec son conseil toujours attentif et efficace et ses précieux bénévoles pour relever, avec la Fondation, les prochains défis.

Suite de la page 4 Repas du 14 juillet





Pascale Boutry

Les décorations françaises

*Les ordres et décorations racontent l'histoire de France et la valeur des hommes et femmes.*

### La légion d'honneur

Nous entamons cette nouvelle chronique portant sur les décorations françaises par la Légion d'honneur, la plus haute distinction française et l'une des plus connues au monde. Depuis deux siècles, elle est remise au nom du Chef de l'État pour récompenser les citoyens les plus méritants dans tous les domaines d'activité.

La Légion d'honneur naît le 19 mai 1802 par la volonté du Premier consul, Napoléon Bonaparte. Jusqu'au Second Empire, les militaires représentent environ 75 % des effectifs même si l'ordre s'ouvre peu à peu à d'autres univers. Elle va évoluer, mais tout change lors de la Première Guerre mondiale. Par les sacrifices et les actes de courage innombrables qu'elle génère, la guerre de 1914-1918 impose une modification des critères d'attribution de la Légion d'honneur et une augmentation des effectifs.

Cette augmentation des effectifs se renforcera à chaque nouveau conflit : Seconde Guerre mondiale, Indochine et Algérie. En 1962, l'ordre comprend 320 000 membres.

Il importe de préciser que le Conseil national de l'ordre de la Légion d'honneur fixe des conditions très strictes à l'attribution de cette éminente distinction honorifique, le premier critère étant l'engagement au service de l'intérêt général.

Poursuivant son adaptation aux évolutions de la société, en 2007 la Légion d'honneur fait l'objet de différentes mesures : application d'une stricte parité hommes-femmes dans les promotions civiles, création d'une promotion du bénévolat associatif et lancement de la procédure d'initiative citoyenne, qui autorise un particulier à solliciter l'admission dans l'ordre d'un de ses concitoyens méritants. C'est ainsi que se côtoient civils et militaires, récompensés dans quatre promotions annuelles publiées au Journal officiel : deux promotions civiles – les 1<sup>er</sup> janvier et 14 juillet – et deux promotions militaires – une en juin/ juillet pour les militaires d'active et l'autre en novembre pour les militaires de réserve et les anciens combattants.

En 2017, la réforme des ordres nationaux réaffirme les principes d'universalité et de mérite de la Légion d'honneur et impose une réduction du nombre d'attributions. En 2023, 1 858 personnes ont été distinguées dont 1 170 à titre militaire. L'ordre compte aujourd'hui environ 79 000 membres.

Des Canadiens ont reçu la Légion d'honneur par l'État français en reconnaissance de leur contribution aux idéaux civils ou aux efforts militaires de la France.

Un certain nombre de membres de la Fédération des anciens Combattants français ont été décorés de la Légion d'honneur et font partie de l'élite du mérite. Plusieurs nous ont malheureusement quittés, mais il en est qui sont encore parmi nous. Si nous avons oublié quelqu'un, veuillez nous le faire savoir et nous excuser de l'omission.



#### **Encore parmi nous :**

**Bertrand BORDET**, chevalier de la Légion d'honneur

**Henri HERVÉ**, chevalier de la Légion d'honneur

**François LUBRINA**, chevalier de la Légion d'honneur

#### **Disparus récemment :**

**Pierre BETOUL**, chevalier de la Légion d'honneur

**Jean BODO**, chevalier de la Légion d'honneur

**Pierre LEMASSON**, officier de la Légion d'honneur

**Régis de la LOYÈRE**, chevalier de la Légion d'honneur

**Claude MOULIN**, chevalier de la Légion d'honneur

**Michel POURCELET**, chevalier de la Légion d'honneur

**Hubert de RAVINEL**, chevalier de la Légion d'honneur

**Pierre STIVAL**, chevalier de la Légion d'honneur

**La Fédération des Anciens Combattants français de Montréal a appris le décès des membres ci-dessous.  
Elle présente ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches.**

### **Régis de la LOYÈRE (1934-2024)**



C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de notre camarade le Lieutenant (er) Régis de la Loyère, survenu le 31 mai 2024, à l'âge de 90 ans. Il transmet un héritage d'amour et de précieux souvenirs.

Régis laisse dans le deuil son épouse Ingrid (depuis 53 ans), ses filles Véronique (Théodore) et Arielle (Simon), ainsi que ses petits-enfants Pénélope, Alexandre, Georges et Éloïse, ainsi que ses sœurs Maïté et Odile, ses belles-sœurs, cousins, nièces, neveux et de nombreux amis chers. Il repose désormais auprès de ses sœurs Ghislaine et Arlette et son frère Antoine.

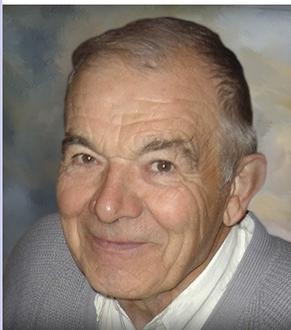
Le lieutenant Régis de La Loyère a servi un an en Algérie (1960) au 5<sup>e</sup> REI, où il fut blessé et rapatrié en métropole. Il était chevalier de la Légion d'honneur et avait reçu la médaille militaire, la croix de la valeur militaire avec deux étoiles d'argent, la médaille des blessés, la médaille commémorative de l'Algérie et la médaille d'honneur de la FSALE.

Véritable gentleman, il était très apprécié de ses camarades à l'amicale, dont il fut le vice-président de nombreuses années et dont il a été membre avec honneur et fidélité durant 40 ans.

Ses funérailles ont eu lieu à Montréal le 23 juin 2024.  
Repose en paix, cher camarade.

Jean-Paul Bertrand, Président de la FSALE  
(Fédération des sociétés d'anciens de la légion étrangère)  
et Jean-Marie Ménager

### **Roger ZIMMER (1923-2024)**



Au Centre d'hébergement Andrée-Perrault de St-Hyacinthe, le 11 avril 2024, à l'âge de 90 ans, est décédé Monsieur Roger Zimmer, de Saint-Bruno-de-Montarville.

Outre son épouse Louise Goulet, il laisse dans le deuil ses enfants : Sylvain (Johanne Boucher), Marie-France (Bertrand Lalancette), Annik (Éric Charron) et Didier (Cathleen Le Breton); ses petits-enfants : Valérie (Xavier Drapeau), Camille, David, Loïc, Andréanne, Carl, Érika et Laure-Anne; sa petite-fille par alliance Sophie-Christine Brideau (Maxime Gendron Bureau); son frère Julien (Odile Henry), sa sœur Françoise (Gérard Beauné) ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. Il est allé rejoindre son fils Éric ainsi que tous ses parents et ami(e)s qui l'ont précédé.